

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 138

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Fuveau - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2017/2019 - Tranche 2017

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
13966**

PRESENTATION

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée Départementale a approuvé la reconduction des dispositifs départementaux d'aides aux communes, ainsi que les modifications et évolutions proposées dans le cadre de cette politique publique.

A ce titre, des aides ont été prévues sous la forme de contrats départementaux de développement et d'aménagement.

Je vous précise que les demandes formulées par les communes et les groupements de communes sont examinées dans la limite des crédits inscrits au budget, compte tenu de l'intérêt présenté par les opérations envisagées et de leur convergence avec les orientations fixées par le Département, sachant que pour 2017 seront prioritairement examinés les projets présentés dans les domaines suivants :

- l'environnement et le développement durable ;
- le sport et la jeunesse ;
- la culture ;
- le foncier et l'habitat social ;
- l'accueil de la petite enfance¹.

OBJET DU RAPPORT

Le présent projet a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2017/2019 envisagé par la commune de Fuveau, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2017

- **VOIRIE DU CŒUR DE VILLE – REQUALIFICATION DU COURS LEYDET ET DU BOULEVARD LOUBET**

La commune envisage de requalifier les boulevards Célestin Barthelemy, Emile Loubet et le cours Victor Leydet qui appartiennent au cœur de ville de Fuveau.

Il s'agit d'enfouir tous les réseaux électriques et téléphoniques, de reprendre les trottoirs et la bande de roulement, de modifier le sens de circulation et de renouveler tout le mobilier urbain.

Les aménagements tiendront compte des normes pour les personnes à mobilité réduite.

Le montant de cette opération, prévue en 2017, s'élève à 1 876 762 €HT.

La commune pourrait bénéficier d'une participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 281 514 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 1 032 219 €

- **PARKING SEMI ENTERRÉ DIT DU JEU DE BOULES**

Afin de répondre à la très forte demande en stationnement au cœur de ville, la commune souhaite créer un parking semi-enterré de 100 places sur le lieu-dit du jeu de boules.

Le site de la construction est idéalement situé, très proche des commerces de proximité et d'équipements publics tels qu'une crèche, une école et une salle plurivalente. Le sens de circulation et les accès à ce parking seront aménagés de façon à rendre facilement accessible et sécurisé ce nouvel équipement.

Le montant de cette opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 3 825 236 € HT dont 300 000 €HT au titre de la tranche 2017.

La commune pourrait bénéficier d'une participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 573 785 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 2 103 880 € dont 165 000 € au titre de la tranche 2017.

- **REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE RD46B CÔTÉ BELCODENE**

La commune envisage de transformer en véritable boulevard urbain une route qui ne dispose aujourd'hui ni de trottoir, ni de cheminements piétons sécurisés, ni de dispositifs de limitation de vitesse, ni d'éclairage public.

Ces travaux permettront à de nombreuses familles habitant ce quartier de se rendre à pied aux écoles et cœur du village mais également de sécuriser un carrefour très dangereux.

Le montant de cette opération, prévue de 2017 à 2018, s'élève à 1 694 977 € HT dont 581 977 €HT au titre de la tranche 2017.

La commune pourrait bénéficier d'une participation de la Métropole Aix-Marseille Provence de 105 316 € et de l'Etat de 144 134 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 932 237 € dont 320 087 € au titre de la tranche 2017.

- **EQUIPEMENTS PUBLICS VOIRIE ET PARKING INTERIEUR TERRAIN OUVIERE**

La commune va faire réaliser un foyer logement pour personnes âgées d'environ 60 lits, 12 logements locatifs sociaux et 18 logements en accession privée.

Des travaux de réseaux, d'adduction d'eau potable et d'assainissement, la création des voiries ainsi qu'un parking public d'environ 100 places seront réalisés par la commune.

Cette opération est en partie financée par l'aménageur à travers un Projet Urbain Partenarial. Le montant de ce PUP étant déduit du coût initial des travaux, la commune ne sollicite l'intervention du Conseil Départemental que sur « le reste à charge de la commune ».

Le montant de cette opération, prévue de 2017 à 2019, s'élève à 821 425 € HT dont 280 000 €HT au titre de la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucun autre financement.

La subvention départementale pourrait s'élever à 451 784 € dont 154 000 €HT au titre de la tranche 2017.

- **INSTALLATION DE BÂTIMENTS MODULAIRES RÉHABILITATION DE LA CRÈCHE DES MOUSSAILLONS**

Les travaux envisagés sur le parking dit du jeu de boules nécessitent le déménagement des enfants et des équipes de la crèche des Moussaillons qui est située juste à côté.

La commune a choisi d'acquérir des bâtiments modulaires.

Cela permettra de répondre aux attentes de la PMI et de mettre aux normes 2016 les locaux.

Les 50 enfants de la crèche ainsi que les équipes seront donc relogés sur le site de la 2^{ème} crèche municipale afin de mutualiser les espaces tels que le jardin, les cuisines et réfectoires.

Le montant de cette opération, prévue en 2017, s'élève à 450 000 €HT.

La commune pourrait bénéficier d'une participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 67 500 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 247 500 €

Projets prévus à partir de 2018

- **AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE OUVIERE/CHEMIN ST FRANÇOIS**

L'équipement et l'aménagement d'un nouveau quartier sur le terrain dit de l'Ouvière avec 102 logements projetés, va nécessiter de recalibrer les voies d'accès et la desserte de ces logements et ainsi de repenser les abords de l'école élémentaire Ouviaère en terme de desserte de bus, de stationnement et de sécurisation des piétons.

La commune prévoit de renforcer le réseau pluvial de ce secteur et de reprendre tout l'éclairage public vieillissant.

Le montant de cette opération, prévue de 2018 à 2019, s'élève à 900 600 €HT.

- **ACQUISITION FONCIÈRES EN VUE DE LA CREATION D'UN FUTUR GROUPE SCOLAIRE À LA BARQUE**

Au vu de l'évolution des effectifs scolaires depuis les trois dernières années et compte tenu des projets de logements et opérations immobilières connues, la commune de Fuveau aura besoin dans les trois ou quatre années à venir d'ouvrir quatre classes supplémentaires.

L'école de La Barque est aujourd'hui en zone inondable et ne peut, sur son site actuel, être agrandie ou déplacée.

La commune envisage d'acquérir un terrain en face de la piscine Virginie Dedieu. Ce terrain présente l'avantage d'être très grand (6000 m²) et hors zone inondable.

La commune pourrait ainsi y réaliser un groupe scolaire en déplaçant les 6 classes actuelles de La Barque et en prévoyant des classes supplémentaires.

Le montant de cette opération, prévue en 2018, s'élève à 135 500 €HT.

- EQUIPEMENTS SPORTIFS – RÉHABILITATION HALLE AUX SPORTS

La commune dispose aujourd'hui d'un complexe sportif dit St François dont une partie a été refaite en 2009 et une autre partie datant des années 80 et composée de deux courts de tennis couverts.

Ce bâtiment en bardage est aujourd'hui très délabré. La commune souhaite reconstruire, après la démolition de la vieille halle un gymnase polyvalent qui pourrait accueillir au-delà des 2 courts de tennis, des terrains de volley, badminton, handball...

Le montant de cette opération, prévue de 2018 à 2019, s'élève à 900 000 €HT.

- CRÉATION D'ESPACES PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES

Compte tenu de la forte poussée des effectifs scolaires, une étude de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix indique un besoin de 3 ou 4 classes supplémentaires d'ici 2020.

La commune envisage la création de locaux avec des salles mutualisées entre 2 écoles existantes : maternelle Ouviaère et élémentaire Ouviaère. Ces nouveaux locaux, qui pourraient accueillir réfectoire, bibliothèque, salles informatique, dégageraient des espaces dans les écoles existantes qui pourraient être transformés en classes supplémentaires.

Le montant de cette opération, prévue en 2018, s'élève à 800 000 €HT.

Ainsi le montant total des travaux de ce contrat 2017/2019 s'élève à 11 404 500 €HT, réparti comme suit :

- Voirie du cœur de ville - Requalification du cours Leydet et du Boulevard Loubet.....	1 876 762 €HT
- Parking semi enterré dit du jeu de boules.....	3 825 236 €HT
- Requalification de l'entrée de ville RD46B côté Belcodène.....	1 694 977 €HT
- Equipements publics voirie et parking intérieur terrain Ouviaère.....	821 425 €HT
- Installation de bâtiments modulaires crèche Moussaillons.....	450 000 €HT
- Aménagements abords école Ouviaère/Chemin St François.....	900 600 €HT
- Acquisition foncière en vue de la création d'un futur groupe scolaire à La Barque.....	135 500 €HT
- Equipements sportifs - Réhabilitation halle aux sports.....	900 000 €HT
- Création espaces péri et extra scolaires.....	800 000 €HT
TOTAL.....	11 404 500 €HT

L'échéancier est le suivant :

- 2017	:	3 488 739 €HT
- 2018	:	5 098 500 €HT
- 2019	:	<u>2 817 261 €HT</u>
		11 404 500 €HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 6 272 475 € pour ce programme 2017/2019, dont 1 918 806 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- donner votre accord à la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement avec la commune de Fuveau pour les années 2017/2019 ;
- d'imputer au chapitre 204 du budget départemental un montant de 6 272 475 € sur un programme de travaux de 11 404 500 €HT, étant précisé que chaque tranche annuelle fera l'objet d'une délibération du conseil départemental, dans la limite de l'enveloppe financière initiale ;
- allouer à la commune de Fuveau, au titre des contrats départementaux d'aménagement et de développement, une subvention de 1 918 806 € pour la tranche 2017 du programme pluriannuel 2017/2019, sur une dépense subventionnable de 3 488 739 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport ;
- m'autoriser à signer avec la commune de Fuveau la convention de partenariat, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet ;
- en cas de décision favorable de votre part, je vous propose s'approuver le montant d'affectation comme indiqué en annexe 2.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL